

Référence :
P168 – 310BHBE
Nom du produit :
**GANTS CUIR PLEINE FLEUR DE BOVIN – HYDROFUGE –
AVEC PROTEGE ARTERE - BEIGE**
Désignation :

- Gants cuir pleine fleur de bovin.


Caractéristiques :

- Matière : Flanc de bovin pleine fleur hydrofuge. Ces gants ont été conçus pour protéger des risques MECANIKES.
- Gants cinq doigts en flanc de bovin pleine fleur hydrofuge beige.
- Coupe américaine avec pouce palmé.
- Index d'une seule pièce. Ajoutage sur le dos effectué à la double aiguille.
- Bord-côte élastique muni d'un protège-artère assurant le serrage du poignet.
- Longueur totale : environ 260 mm (T09)

EN 388:2016


- Pictogrammes et niveaux de performances :

Abrasion : 2/4

Coupure par tranchage : 1/5 (coupe test - § 6.2 de la norme)

Déchirure : 2/4

Perforation : 2/4

Coupure par tranchage : X (selon TDM ISO13997 - § 6.3 de la norme)

Marquage P en 6è position : si présent signifie que la protection contre l'impact est revendiquée et conforme à la norme EN13594. Si non présent ce gant ne protège pas contre l'impact.

EN 420

Dextérité 5/5

Pénétration à l'eau : temps de pénétration 180 min, niveau = 4

- Entretien : Conserver les gants dans leur emballage d'origine, dans un endroit sec, à l'abri de la lumière. En cas de déconditionnement, joindre une copie de cette notice avec chaque nouveau plus petit conditionnement. Ces gants peuvent être lavés à l'eau légèrement savonneuse, rincés et séchés loin de toute source de chaleur. Ce modèle ne contient aucune substance à des niveaux connus ou suspectés d'affecter de façon significative l'hygiène ou la santé des utilisateurs.

Version	Date	Historique des modifications	Rédaction	Approbation
1	11/10/2012	Création	Dossier Central	Responsable QHSE
5	15/10/2026	Mise à jour	Dossier Central	Responsable QHSE

1/2

- Pour tout gant présentant une résistance mécanique atteignant un niveau de performance à la déchirure égal ou supérieur au niveau 1, le gant ne doit pas être porté lorsqu'il existe un risque de happement par des pièces de machines en mouvement. Ces niveaux de performances sont obtenus par des tests effectués selon des conditions définies par des normes de référence, ces niveaux sont garantis uniquement sur la paume, sur gants neufs. Les protections contre les risques qui ne sont pas mentionnées dans ce document ne sont pas garanties. Ne pas utiliser pour la manipulation d'objets d'une température supérieure à 50°C, de produits chimiques et de pièces grasses ou huileuses.
- **MARQUAGE CE** : Ce type de gants a fait l'objet de contrôles physico-chimiques par un organisme notifié : CTC, 4 rue Hermann Frenkel. 69367, Lyon Cedex 07 France. N°0075, sur la base des normes Européennes EN 420 et EN 388. Le marquage CE apposé sur nos gants signifie le respect des exigences essentielles au Règlement 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle concernant l'innocuité, le confort, la solidité et la protection.
- La déclaration de conformité CE est disponible sur notre site internet.
- Tailles disponibles : 8 – 9 – 10 – 11

Conditionnement :

- Par 2 (dans une gaine kraft certifiée PEFC)

DECLARATION DE CONFORMITE CE
EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE DE
CATEGORIE II (RISQUES INTERMEDIAIRES)

08/10/2026

DCE.P168

Fabricant :

L'Artisanerie, 74 bis avenue du Général de Gaulle BP1 18200 Saint Amand Montrond

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Référence : P168 – **310BHBE**

Marque : L'Artisanerie

Désignation : Gants de protection contre les risques mécaniques selon EN 388 et EN 420.

est identique au modèle d'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation UE de type (module B) N° 0075/3412/162/02/20/0422 :

Délivrée par :

CTC, 69367 LYON Cedex 07, N° de l'organismes 0075

Selon le Règlement 2016/425.

Fait à Saint Amand Montrond, le 08 octobre 2026.

Directeur Général
Julien BIANCHETTA

Version	Date	Historique des modifications	Rédaction	Approbation
1	09/03/2020	Création	Dossier Central	Responsable QHSE
2	08/10/2026	Mise à jour	Dossier Central	Responsable QHSE